

## **Règlement de l'épreuve du 1<sup>er</sup> Triathlon de Flandre Intérieure du 21/05/2020**

Le Triathlon de Flandre Intérieure est inscrit dans les épreuves XS et M de la Fédération Française de TRIATHLON.

**ARTICLE 1 :** Le Triathlon de Flandre Intérieure est organisé par le Triathlon Club d'Hazebrouck et se déroulera le Jeudi 21 Mai 2020 à Thiennes 59189.

Le départ pour l'épreuve du triathlon XS est fixé 11h00, le départ pour l'épreuve du triathlon M est fixé à 14h00.

### **ARTICLE 2 :**

Les épreuves du Triathlon XS sont enchaînées et dans l'ordre suivant :

- Natation : 400 M
- Cyclisme : 11 KM
- Course à pied : 2.5 KM

Les épreuves du Triathlon M sont enchaînées et dans l'ordre suivant :

- Natation : 1.5 KM
- Cyclisme : 42 KM
- Course à pied : 10 KM

### **ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La licence F.F.TRI est exigée pour concourir à cette épreuve. Celle-ci est ouverte aux triathlètes « Handisports » licenciés à la F.F.TRI. Les non licenciés ont la possibilité de prendre une licence journalière au tarif de 20 €.

### **ARTICLE 4 : ASSURANCES**

La responsabilité civile des organisateurs sera garantie par une assurance F.F.TRI.

En cas de vol ou autres effractions, les organisateurs déclinent toute responsabilité.

### **ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS**

En cas d'accident ou de défaillance, provoqué par un mauvais état de santé, ainsi qu'en cas d'accident provoqué par le non-respect du Code de la Route, les organisateurs déclinent toute responsabilité.

**ARTICLE 6 :** Les participants devront posséder leur matériel personnel, propre au Triathlon.

**ARTICLE 7 :** L'organisateur fournira aux concurrents :

- Un bonnet de bain numéroté, à remettre aux commissaires à la fin de la natation.
- Les dossards de course à pied
- Un bracelet « chronométrage »

### **ARTICLE 8 : RASSEMBLEMENT**

Tous les concurrents seront rassemblés par le directeur de course 15 minutes avant le départ, au parc à vélos, pour le briefing.

La présence au briefing est obligatoire. Le départ du triathlon donné en fin de briefing.

## ARTICLE 9 : LES EPREUVES

### Natation

Le port du bonnet est obligatoire. Les palmes et autres objets sont interdits durant l'épreuve. Les lunettes sont autorisées.

### Cyclisme

Le port du casque à coque **bleu** est OBLIGATOIRE (homologué CE). Pas de départ de concurrents sans casque, dossards dans le dos (bas des reins), plaque de vélo à l'arrière. Interdiction de rouler dans le parc à vélos. La pratique du vélo en peloton (Abri Aspiration) est interdite.

### Course à pied

Le dossard devra être positionné sur le ventre, soit directement sur la tenue de course, soit sur une ceinture porte-dossard comportant au moins 3 points d'accrochage. Fléchage avec changement de direction indiqué.

## ARTICLE 10 : PLANNING HORAIRE

Horaires	Épreuve1: XS	Épreuve 2: M
- Ouverture du retrait des dossards	09h30	09h30
- Clôture des inscriptions	10h15	13h15
- Ouverture de l'aire de transition	9h30	12h30
- Fermeture de l'aire de transition	10h30	13h30
- Exposé d'avant course (Briefing)	10h45	13h45
- Départ décalé	11h00 pour les minimes et benjamins	14h00 pour les athlètes féminines
- Départ de la course	11h05	14h15
- Arrivée du premier concurrent	11h30	16h00
- Arrivée du dernier concurrent	12h15	18h00
- Clôture de la course	12h15	18h15
- Réouverture de l'aire de transition	12h15	18h15
- Remise des récompenses	18h30	18h30

## ARTICLE 11 : SANCTIONS

Les officiels et arbitres retenus par la F.F.TRI seront seuls habilités pour sanctionner les concurrents.

## ARTICLE 12 : SECOURS

Pour l'ensemble des épreuves, des points seront installés sur les différents circuits et seront en liaison radio avec le poste central de secours. Médecin et secouriste seront en place aux arrivés des 3 épreuves.

## ARTICLE 13 : RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement sera positionné à la sortie de l'aire de transition.

**ARTICLE 14** : L'épreuve est limitée à 200 concurrents sur le triathlon XS et 250 sur le triathlon M. Les inscriptions aux épreuves se feront uniquement via la plateforme : <https://www.ultratiming.be/>

## ARTICLE 15 : CATEGORIES D'AGES ACCEPTEES

L'épreuve XS est ouverte aux catégories benjamins jusqu'aux vétérans, avec un départ décalé dans le temps pour les athlètes Minimes et Benjamins.

L'épreuve M est ouverte aux catégories Juniors, Seniors et Vétérans, avec un départ décalé pour les athlètes féminines qui partiront 15 minutes avant les athlètes masculins.

## **ARTICLE 16 : DROIT D'INSCRIPTION**

L'épreuve est accessible pour

- les licenciés FFTRI Compétition,
- les licenciés FFTRI Loisirs avec l'acquisition du PASS-Compétition,
- les licenciés ITU (avec dérogation)
- les licenciés ITU (hors dérogation) avec l'acquisition du PASS-Compétition,
- les non licenciés avec l'acquisition du PASS-Compétition,

### **Les pièces à joindre pour les inscriptions par courrier :**

- **Licenciés FFTRI Compétition :**
  - Le Bulletin d'inscription avec une autorisation parentale pour les mineurs
  - Le Règlement par chèque à l'ordre du TCH
  - La Photocopie de votre licence en cours
- **Non Licenciés FFTRI, Licenciés UNSS ou Licenciés FFTRI Loisirs**
  - Le Bulletin d'inscription avec une autorisation parentale pour les mineurs
  - Le Règlement par chèque à l'ordre de : ...
  - La Photocopie de votre licence en cours
  - Un Certificat médical\*\*

**Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la pratique concernée en compétition, de moins d'un an à la date de l'inscription à l'épreuve.**

### **Les tarifs du droit d'inscription sont de :**

- Format XS 13 euros, hors pass journée (+ 2 €)
- Format M 36 euros, hors pass journée (+ 20 €)